

BULLETIN D'INFORMATIONS MUNICIPALES

Décembre 2012

numéro 45

INÉDIT A
PLOUAY !



UNE TROUPE
THEATRALE
EN CREATION

QUI VEUT JOUER LE RÔLE DE CES PETITS LUTINS ?
DE JEUNES COMÉDIENS SONT RECHERCHÉS (VOIR PAGE 20)

BIM décembre 2012 - N°44

Couverture :

« Joyeux Noël en grève » de la Compagnie des Enfants Perdus

Directeur de Publication :

M. Jacques Le Nay

Coordination - Rédaction :

Sylvie Péresse

Crédits photos :

Les services de la Commune -
Sylvie Péresse - Le Télégramme - Ouest-France

Traduction et rédaction en breton :

Mickaël Messina - Henri Le Borgne -
Serge Le Bozec

Conception et réalisation :

Images et Diffusion - Parc d'Activités de Restavy
Plouay - 02 97 33 02 72

Impression :

Imprimerie du Scorff - Plouay - 02 97 33 34 89



MAIRIE DE PLOUAY

4, Place de la Mairie - 56 240 PLOUAY
Tél. 02 97 33 31 51 - Fax 02 97 33 17 85
E-mail : contact@plouay.fr



La certification PEFC du papier apporte la garantie que les bois utilisés pour la production de fibres papeteries ne participent pas à la déforestation, et respectent les fonctions environnementales, économiques et sociales de la forêt.

S O M M A I R E

INFORMATIONS PRATIQUES	02
EDITORIAL	03
INFORMATIONS MUNICIPALES	04-05
TRAVAUX - URBANISME	06-07
PETITE ENFANCE	08-09
CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS	10
ENFANCE - JEUNESSE	11
SCOLAIRE	12
PATRIMOINE	13
INFORMATIONS HAUT DEBIT	14-15
CULTURE	16-17-18-19-20
SOCIAL	21
HISTOIRE LOCALE	22
LANGUE BRETONNE	23
AGENDA 21	24-25
EXPRESSION "Plouay ensemble" et "Plouay pour tous"	26
ETAT-CIVIL	27



Les nouveaux commerçants

OKI

Station de lavage
Rue Hélène Le Chaton
56 240 Plouay
02 97 38 04 33



ESPACE-BIO

Architecture d'intérieure
Maitrise d'œuvre
Agencement - Rénovation
9, Place de la Mairie - Plouay
02 97 33 17 45



VITA FORME

Espace Sport et Détente
Zone de Restavy
56 240 Plouay
02 97 65 08 81



RIBAMBELLE ANIMALE

Pension et garderie canine
Visites à domicile
Saint Quidic - Plouay
02 97 35 28 60



LES SECRETS DU BIO

Produits bio - espace bien-être - aromathérapie - gemmothérapie
5, rue des Alliés - Plouay
02 90 61 38 27



COTÉ CHARME

Lingerie - bijoux - maroquinerie
4, rue Paul Ihuel - Plouay
02 97 33 09 83



Le mot du Maire



Chers plouaysiennes, chers plouaysiens,

L'année 2012 s'achève et vous trouverez dans ce bulletin un large compte-rendu des activités de votre commune sur les six derniers mois.

Plouay en mouvement...

Ce rapide parcours sur nos réalisations l'atteste : l'année 2012 a été riche et vos élus s'activent pour améliorer continuellement votre cadre de vie. Certes, celui-ci a été quelque peu malmené, et le sera encore à peu près six mois, par les travaux route de Lorient où le chantier occasionne forcément des désagréments aux riverains et aux usagers ; tout est fait pour limiter le plus possible l'impact de ce chantier, notamment par des rotations « réfléchies » sur les différents tronçons de chantier. 2013 verra l'aboutissement de cette tranche de rénovation de notre ville : le Plouay de demain prend figure.

De fait, si ce parcours sur nos réalisations se tourne sur l'action passée, le rôle des élus est bien de travailler pour l'avenir ! Cela a été le cas encore ces derniers mois sur un sujet sur lesquels les élus de Plouay ont porté une attention toute particulière à savoir le plan départemental numérique. Là encore, c'est le Plouay de demain qui se dessine, et, en l'occurrence, d'un futur très proche. Notre commune est équipée en ADSL et la majorité de nos habitants bénéficient d'un accès internet plutôt aisé. Mais des zones blanches demeurent et ce plan départemental nous offre enfin la possibilité de prendre en compte la difficulté des habitants de ces zones. Demain, chaque habitation de notre commune aura un accès très haut débit grâce à la technique FTTH, la fibre optique jusqu'à l'entrée de chaque propriété. Je vous invite à lire les pages consacrées à ce sujet dans ce bulletin.

En cette année 2013, nous poursuivrons notre action ... Je vous présente tous mes vœux de réussite et de bonheur.

Kamaradoù mad doc'h Ploe,

Ema ar blez 2012 éc'h achiv, ha bar bulletiñ-mañ e vo kontet doc'h petra zo pet gwraet ba ho parrez a-c'houde c'hwec'h miz.

Ploe é chañch...

Pa vez taolet ur zell àr pezh ni'beus gwraet e vez gwelet : ur bochad traoù zo arriv durañt ar blez 2012, ha pennoù-bras ar barrez a ra tout pezh a c'hellant eit e vo plijusoc'h c'hoazh beviñ ba Ploe. Gwir eo, diazemantoù zo pet bar vourc'h, ha c'hoazh e vo c'hoazh e-pad un c'hwec'h miz bennak, a-gaost d'ar labourioù àr hent an Orient. Zur'walc'h, tud ar c'harter-se hag ar re a basa tre-se a vez laket diaes get ar chantier. Ni a ra pezh a c'hellamp eit dirañjiñ an nebeutañ gwellañ, da skwer, en ur chañch lec'h d'ar labourioù da bep kourz. Ar labourioù bar c'harter-se a vo kaset da benn bar blez 2013. Ni a gomañsa gwelet penaos e vo Ploe ban amzer da zont.

Ma'd omp é kaojal bermañ ag ar pezh zo pet gwraet, labour pennoù bras ar barrez zo ur labour eit an amzer da zont !

Gwelet eo pet an dra-se c'hoazh ar mizioù paset-mañ : tud miri Ploe 'neus joñjet àr plañ an departemant eit Internet. An dra-se a vo kaset da benn henn pell. Ba hoñ parrez so moaiand mont àr Internet tre ADSL, hag ar lod muiañ doc'h tud Ploe a c'hella mont aes-kaer àr Internet. Mes ba lec'hoù'zo e vez diaesoc'h, ha neuzen get plañ an departemant e vo moaiand aesaat an traoù-se.

Henn pell, ba pep ti doc'h hoñ parrez e vo moaiand kaout ur c'honneksion internet fonnapl, gras d'an FTTH, ur manier orjalenn espres hag a basey ba-tal pep ti. Moaiand 'po lenn muioç'h a-ziàr-benn an traoù-se àr bajennoù 'rall ha zo bar bulletin-mañ.

Bar blez nevez-mañ, e talc'himp da labourat stert eit Ploe...

Me a soueta doc'h joe ha prosperite e-pad ar blez nevez.

Bleazh mad doc'h



Informations municipales

Cérémonies patriotiques



La cérémonie du 11 novembre a rassemblé élus, pompiers, gendarmes et enfants du Conseil municipal des enfants autour des organisations d'anciens combattants. Cette cérémonie a célébré l'armistice du 11 novembre 1918 et rendu hommage à tous les soldats morts pour la France lors des conflits du 20^{ème} siècle.

INSCRIPTION SUR LES LISTES ÉLECTORALES

Pour pouvoir voter en 2013, les citoyens doivent être inscrits sur les listes électorales, la date limite étant fixée au 31 décembre 2012. L'inscription est automatique pour les jeunes de 18 ans mais, en dehors de cette situation, fait l'objet d'une démarche volontaire.

L'inscription sur les listes électorales est possible selon plusieurs modalités : soit en se rendant à la mairie avec les pièces exigées (formulaire d'inscription, pièce d'identité et justificatif de domicile) soit par courrier en envoyant à la mairie le formulaire d'inscription, une photocopie d'une pièce d'identité et un justificatif de domicile, soit par internet dans certaines communes via mon.service-public.fr.



Repas de l'amitié

Invités par le CCAS, nos aînés se sont réunis à la salle des fêtes le samedi 17 novembre pour fêter la fin de l'année. Le repas, servi par Les Trois Châteaux a régalé les convives et les amateurs de danse ont pu montrer leur talent sur les gavottes, valse irlandaise, le sirtaki ou le madison...



Si la commune compte deux centenaires, les doyens de l'assemblée étaient Mme Joséphine Legrand, 98 ans, et M. François Cravic, 94 ans à qui M. Jacques Le Nay, maire, et Mme Maryannick Troumelin, maire-adjointe en charge des Affaires sociales, accompagnés de M. Claude Cuenot, directeur du CCAS ont remis les bouquets honorant leur bel âge et leur présence parmi les convives.

Mise aux normes «accessibilité» des commerces

Ce que dit la loi pour 2015

La loi du 11 février 2005 a fixé le principe de l'« accès à tout et pour tous ». Tous les établissements qui reçoivent du public devront se mettre aux normes pour accueillir les personnes handicapées physiques, auditives, visuelles, mentales, cognitives ou psychiques. Les commerces de proximité telles que les commerces alimentaires, de l'équipement de la personne ou de la maison, de l'hygiène et de la santé, de la culture et des loisirs sont donc concernés et ce quelle que soit leur année de construction.



Quels types de travaux prévoir ?

Les nouvelles normes accessibilité concernent les accès extérieurs, les ouvertures de portes, les escaliers, les toilettes, les cabines d'essayage mais également, le positionnement sur les présentoirs des produits courants, les cheminements intérieurs, l'éclairage, la signalétique, l'information des usagers, les caisses et comptoirs...

Des dérogations sont toutefois envisageables (mais resteront limitées) :

- si les travaux d'accessibilité sont susceptibles d'avoir des conséquences excessives sur l'activité de l'établissement
- si les travaux d'accessibilité sont impossibles à mettre en œuvre techniquement

Les programmes d'actions soutenus par les collectivités locales

Conscients que ces mises aux normes peuvent avoir des coûts importants et afin de soutenir les entreprises, la Communauté de communes de la région de Plouay, le Conseil général et l'Etat, en association avec les chambres consulaires proposent :

1 - des réunions collectives d'information et de sensibilisation

Organisées par la Chambre des Métiers et de l'Artisanat et la Chambre de Commerce et d'Industrie, les prochaines rencontres se dérouleront, de 8h30 à 10h30, le :

- Auray Mardi 22 janvier 2013
- Hennebont jeudi 24 janvier 2013
- Merlevenez Jeudi 07 février 2013
- Pontivy Jeudi 07 mars 2013

2 - des diagnostics «accessibilité» :

Réalisés par un technicien des chambres consulaires ou, pour les cas les plus complexes, par un expert indépendant, ces diagnostics seront pris en charge à 100 % ou 80 %. Ayant pour objet de permettre concrètement les travaux ou les aménagements éventuels à entreprendre pour respecter la loi, ces diagnostics sont un préalable à la demande d'aides financières pour les travaux.

3 - des aides financières directes pour les travaux :

Il existe deux sources principales de financement pour mettre aux normes les établissements.

- les subventions du conseil général du Morbihan définies dans le cadre du dispositif «accessibilité commerce» voté en juin 2012
- les subventions ODESCA (Opération de Développement et de Structuration du Commerce et de l'Artisanat) en cours actuellement sur le Pays de Lorient pour la période 2012 - 2014

Le taux d'aide peut être porté à 30 % du montant total des dépenses

Pour tout renseignement

Communauté de communes de la région de Plouay
Franck GUEGANO
Rue de Ménéhouarn - 56240 PLOUAY
02 97 33 14 15 / fguegano@cc-plouay.fr



RÉSEAU TIM, BOUGEZ EN BUS...

Le réseau TIM organisé par le conseil général, relie entre elles les principales communes et villes du département.

Les transports collectifs, c'est économique, écologique, convivial ou tout simplement pratique pour s'éviter le stationnement ou la conduite,

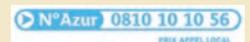
mais les connaissez-vous vraiment ?

Pour 2 € seulement, vous pouvez sillonner le département en toute tranquillité sur les 18 lignes TIM. Alors n'hésitez plus, prenez le car !

Notre commune est desservie par la ligne TIM n°13 Plouay - Lorient, soit 7 allers/retours quotidiens vers Lorient.

Pour se renseigner, 3 possibilités :

- Par téléphone (prix appel local à partir d'un poste fixe)
- Sur internet : www.morbihan.fr
- En mairie, en retirant une fiche horaire ou en consultant le guide TIM



Le saviez-vous ?

- Les cars TIM ont transporté 510 000 voyageurs par an, soit environ 1 290 voyages non scolaires par jour (+ 25 % depuis 2008).
- Outre le billet à 2 €, le réseau TIM propose la carte TIM 10 à 15 €, l'abonnement jeune (- 26 ans) à 32 €/mois et pour les moins jeunes à 42 €/mois.
- Selon l'ADEME, le coût annuel d'une voiture est de 6 000 €/an.
- Pour un déplacement en Bretagne autrement qu'en voiture, un site pour le préparer : breizhgo.com

Travaux - Urbanisme

La concertation avec les habitants se poursuit

● UNE NOUVEAUTÉ : LE « SAV » DE L'URBANISME !

De nombreux travaux ont été réalisés ces dernières années dans plusieurs quartiers du centre-ville. Ceux-ci ont toujours été précédés de réunion *in situ* ou en mairie afin que les habitants puissent s'exprimer, signaler ce qui, à leur sens, était à faire pour améliorer leur cadre de vie. Il a été décidé de relancer des rencontres cette fois pour dresser un bilan des aménagements, pour voir ce qui donne satisfaction et ce qui doit être amélioré.

La première de ces réunions s'est tenue le samedi 29 septembre et a réuni les habitants du Menez, de Kreis er Lan, Kreis er Prat et du Haras. Des aménagements de voirie avaient été réalisés 2009 : nouveaux enrobés / aménagements de trottoirs et d'espaces verts. Il ressort de cette rencontre que les préoccupations restent les mêmes et qu'il est nécessaire de conforter les aménagements visant à réduire la vitesse des automobilistes en particulier sur la rue Neuve. Le statut départemental de cette voie nécessite l'avis des services du Conseil Général du Morbihan sur l'opportunité d'un rétrécissement des voies de circulation.

D'autres réunions se tiendront pour les autres quartiers.



● UNE RÉUNION DE CONCERTATION AVANT TRAVAUX

Le samedi 17 novembre, ce sont les riverains des rues Mentec et du Budo qui ont été invités à une réunion de concertation à la salle des fêtes. De fait, suite aux travaux d'effacement de réseaux réalisés par ERDF, des aménagements de surface étaient à prévoir dans ces rues parmi les plus anciennes de Plouay. Patrick Hervé, du cabinet ATE de Vannes à qui le projet a été confié a proposé un plan aux habitants et chacun a pu s'exprimer. Roland Guillemot, maire-adjoint à l'urbanisme a bien précisé que les travaux de surface ne seront faits que lorsque toutes les interventions auront eu lieu en sous-sol : l'intégralité des réseaux et canalisations sera renouvelée.

L'aménagement proposé donne la priorité aux piétons en ces rues étroites riveraines des écoles maternelles et primaires des écoles. De fait, un cheminement, matérialisé par un revêtement de couleur et sécurisé par des potelets descendra depuis la rue Brizeux jusqu'à l'entrée de l'école. Ces potelets empêcheront le stationnement sauvage des véhicules, en particulier aux heures d'entrée et de sortie de l'école, première gêne signalée par les riverains qui ne peuvent parfois même pas entrer ou sortir de leur demeure tant les voitures serrent au plus près des habitations.



● DES CLOUS POUR MARQUER D'AVANTAGE LES PASSAGES PIÉTONS EN CENTRE-VILLE

Les revêtements de chaussée ou de traversée de piétons vieillissent parfois au point d'altérer leur efficacité. Au regard des difficultés rencontrées par les automobilistes pour voir les passages piétons, il a été décidé de longer les bandes de revêtement spécial de rangées de clous. L'expression « traverser dans les clous » reprend tout son sens à Plouay !

ENTRÉE ROUTE DE LORIENT

Les travaux suivent leur cours selon le planning prévisionnel. Après la pause liée aux fêtes de fin d'année, en semaine 2 (selon le planning prévisionnel), le chantier sera sur la rue de chaumière, entre la rue de Kernivinen et la rue Saint-Sauveur et à suivre c'est le tronçon compris entre la rue de Saint-Sauveur et Kerfetan qui sera traité.

L'avancée des travaux est visible en permanence sur le site internet : <http://www.cc-plouay.fr/le-territoire/plouay>



Site internet de la Communauté de Communes de la Région de Plouay



UN NOUVEL ENROBÉ SUR LE PARKING DE LA SALLE DES FETES

Cette place, aménagée dans les années 80, a souffert des différents travaux effectués depuis lors, notamment lors des constructions de l'Espace-jeunes et du multi-accueil. Le circuit des cars de transport scolaire aux abords du collège Saint-Ouen ayant en outre évolué, les chauffeurs rencontraient des difficultés. Il était donc temps d'offrir un lifting complet à ce parking et à l'axe de circulation créé pour le transport scolaire : la société Eurovia a posé 345 tonnes d'enrobé sur une surface de 2413 m2 pour un montant total de 31 753 euros.



INFO VOIRIE RURALE

Dans le cadre du programme de voirie rurale, des réfections de chaussée ont été en outre effectuées sur le **chemin de Stang-Philippe** vers Questenen Plaine.

ROSTERVEL : LES DERNIERS AMÉNAGEMENTS SONT FAITS.

Il aura fallu de la patience aux habitants de Rostervel : les contraintes techniques font que les travaux de surface n'ont pu suivre immédiatement ceux réalisés pour raccorder le quartier au réseau d'assainissement.

Après réunion de concertation pour définir les besoins et envisager les aménagements de surface nécessaires, ceux-ci ont été effectués en fin d'été. 2 308 tonnes d'enrobé ont été posées sur une surface de 16 000 m2 par la société Eurovia. Cette reprise des chaussées a été accompagnée d'aménagements de sécurité: deux ronds-points franchissables au sortir de la zone d'activité et au carrefour du village de Rostervel - des zones de parking dans la zone artisanal - un réducteur de chaussée dans la descente entre Le haut - Rostervel et Rostervel pour couper la vitesse des véhicules descendants. D'abord posés de façon provisoire pour tester leur efficacité, ces aménagements ont donné entière satisfaction et ont été installés de façon permanente.



Le montant des travaux s'élève à 197 600 € TTC pour les voiries auxquels s'ajoute l'achat de potelets-clôtures et signalisation.

Le **chantier d'insertion** a prêté main forte aux services techniques pour la pose des potelets qui délimitent les cheminements piétons dans la zone d'activité.



Petite enfance

Babilou

Multi-Accueil Pomme d'Api

Le multi-accueil Pomme d'api accueille les enfants de 2 mois ½ à 6 ans. La salle de vie principale de 100 m² propose un environnement aménagé selon les besoins de chacun selon les âge et besoins de chaque enfant accueilli.

L'espace a été séparé en deux parties par des petites barrières pour permettre notamment aux plus petits d'avoir un coin sécurisé où ils peuvent évoluer en toute tranquillité. Des coins sont à disposition dans les deux espaces et les enfants vont d'un espace à l'autre selon leur envie, leur humeur du jour.

Du côté des plus grands : des coins dinette, poupées, voitures, livres, coin cocooning sont à disposition.

Du côté des bébés : l'espace a été repensé à la rentrée pour s'adapter aux enfants présents sur ce groupe : des tapis, des coussins, des blocs moteurs permettent aux tout-petits de développer leur motricité en toute sécurité ; un coin dinette, et un coin puzzle avec petite table et chaises permettent aux bébés qui commencent à marcher d'appréhender l'univers des plus grands.

A certains moments de la journée le portillon séparant l'espace des petits et des grands est ouvert. Tous les enfants peuvent donc aller dans un espace ou dans l'autre, on parle alors d'accueil en « inter-âge ». Les plus petits ont ainsi le plaisir de jouer aux jeux des grands et les plus grands retrouvent avec joie des jeux qu'ils ont connus bébés.

Chacun apprend également de l'autre, les petits imitent et les plus grands protègent.

DE NOMBREUSES ACTIVITÉS SONT PROPOSÉES CHAQUE JOUR AUX ENFANTS

Celles-ci sont adaptées aux âges, aux capacités et à l'envie de chacun



Atelier peinture



Atelier lecture



Atelier manipulation transvasement



Atelier motricité



Atelier cuisine



Pomme de Reinette :

Relais Assistantes Maternelles (RAM)

Lieu d'Accueil Enfants Parents (LAEP)

● Conférence sur l'éveil psychomoteur de l'enfant animée par Flavie Augereau et Marjorie Naudeau • MARDI 30 MAI



Le Mardi 30 Mai, au Relais des assistantes maternelles Pomme de Reinette, Laurence Richomme, Coordinatrice Petite Enfance, et responsable du RAM a organisé une rencontre sur l'éveil psychomoteur de l'enfant à destination des assistantes maternelles.

Deux psychomotriciennes, Flavie Augereau et Marjorie Naudeau, ont présenté un diaporama déroulant les compétences sensorielles des tout-petits au fur et à mesure de leur croissance puis développant la place de l'adulte, son rôle, sa façon d'être, de se tenir physiquement et à quelle distance de l'enfant, ainsi que l'aménagement de l'espace favorisant l'apprentissage. Ensuite, elles ont présenté les films enregistrés lors des séances de motricité à Calan déjà réalisées avec les assistantes maternelles, évoquant les expériences réalisées, les améliorations à apporter au niveau des postures et du réaménagement de l'espace.

● Balade en calèche à la ferme du Cheval de Trait à Languidic • MARDI 5 JUIN



Une sortie marquant la fin de l'année scolaire a été proposée le Mardi 5 Juin aux assistantes maternelles, parents et enfants fréquentant le Relais Assistantes Maternelles et le Lieu d'Accueil Enfants Parents (LAEP) Pomme de Reinette de la commune. Malgré un temps plutôt maussade, 6 assistantes maternelles, 5 parents et une quinzaine d'enfants étaient présents à cette balade en roulotte à travers la campagne de Languidic. Cette sortie originale a permis aux tout-petits de découvrir les chevaux de trait. Certains se sont ensuite retrouvés dans les locaux du RAM/LAEP pour partager un pique-nique.

● Animation Eveil Musical dans le cadre de la Fête de la Musique • MARDI 3 JUILLET

Le Relais Assistantes Maternelles a reçu le Mardi 3 Juillet, Isabelle Canova et Nathalie Ouptier, deux intervenantes de l'Ecole de musique de la Communauté de Communes de la région de Plouay, pour une animation de fin d'année avec les enfants de la crèche Pomme d'Api. Les petits ont partagé un moment convivial autour d'une séance d'éveil musical. Depuis Janvier, des ateliers communs sont régulièrement proposés aux jeunes enfants fréquentant les deux structures. Une trentaine d'enfants et une quinzaine d'adultes ont ainsi participé à cette rencontre.



● Sortie Cueillette de Pommes et Fraises aux vergers du Roch à Languidic • MARDI 25 SEPTEMBRE



En ce début d'année scolaire, les assistantes maternelles se sont retrouvées pour une cueillette de pommes et de fraises aux vergers du Roch à Languidic le Mardi 25 Septembre. Sept assistantes maternelles et une quinzaine d'enfants étaient présents à cette sortie. Le beau temps étant au rendez-vous, les enfants ont pu remplir leurs paniers à volonté et déguster sur place de belles pommes et de jolies fraises pour leur plus grand plaisir. Une expérience très sympathique ! Tout le monde est reparti ravi de cette petite sortie, avec dans l'esprit la dégustation de tartes, gâteaux, compotes et confitures prévues par les assistantes maternelles le lendemain matin à leur domicile.

● Atelier cuisine et repas commun dans le cadre de la Semaine du Goût • MARDI 16 OCTOBRE

Dans le cadre de la semaine du goût, une quinzaine d'enfants accompagnés de leurs assistantes maternelles ont participé mardi 16 Octobre à un atelier cuisine suivi d'un repas commun au Relais Assistantes Maternelles de Plouay. L'objectif de ce projet était de proposer aux tout petits une animation autour du goût portant sur des choses simples comme l'utilisation de couverts et ustensiles, la découverte de saveurs, de textures et surtout la possibilité de goûter les aliments. Gwendoline Bellesoeur étudiante en BTS diététique était aussi présente pour répondre aux questions des assistantes maternelles sur l'équilibre alimentaire. Cet atelier s'est ensuite prolongé par une dégustation des recettes de saison réalisées ensemble. Un moment de plaisir et de convivialité pour tous les participants qui ont aussi fait l'expérience de la restauration collective.



Conseil Municipal des Enfants

UNE NOUVELLE ÉQUIPE A ÉTÉ ÉLUE

Le vendredi 19 octobre, les CM1 et CM2 des écoles de Manehouarn et du Sacré-Coeur se sont rendus à la salle des fêtes de Plouay pour élire un nouveau conseil municipal des enfants pour 2012/2014.

170 enfants ont pris part au vote pour élire 27 de leurs camarades qui les représenteront au sein du conseil.



**Mahault
POIGNANT-DESBOS**



Océane PETIT



Solène CROCHET



Louis RIO



Clément LAMBERT



Cléa BONTEMPS



**Titouan
GUILLEMARD**



Clara GAUDIN



Claire GALLOU



Mallory DORE



Mattéo BREGARDIS



Cassy BREGARDIS



Gwendal GICQUEL



Benjamin GUILLEMOT



Ereil LE DU



Ludivine HAOND



Maël HENRIQUEZ



**Thomas
LE MORZADEC**



**Louanne
LE GOURRIEREC**



Dylan LE GOFF



Luka LARGARDE



Capucine JAFFRE



Tony PERRON



Elisa MORGANT



Iwan LE MOUEL



Iona MAHE



Alan LE POUENZARD

Enfance - Jeunesse

● JOURNÉE INTERGÉNÉRATIONNELLE DU MERCREDI 4 JUILLET



Le CME a organisé le mercredi 4 juillet dans le parc de Manéhouarn une journée intergénérationnelle autour de jeux. Inscrits par équipe mêlant enfants et adultes, les participants devaient

réussir les dix jeux mis en place par les enfants du conseil. Les épreuves mobilisaient tour à tour des compétences d'adresse, d'audace, de mémoire, de réflexion et sollicitaient l'ensemble des membres du groupe. Sous une après-midi ensoleillée, pas moins de 30 équipes se sont présentées. Un joli succès.

● LES ÉLUS DU CME AU GRAND PRIX DE PLOUAY



Une des commissions du précédent CME avait travaillé sur la compétence environnementale. Déjà intervenue en avril dans le cadre du Printemps de Manéhouarn, ces enfants ont été sollicités par le Comité des fêtes pour tenir un point Information sur les déchets. Ils ont ainsi

été présents sur la ligne de départ des courses pour rappeler aux coureurs et à leurs équipes tout comme aux spectateurs présents sur le circuit la nécessité de ne pas jeter de déchets dans la nature. Ils ont aussi renseigné le public du village dans le stand prêté par le Conseil Général.

● VAC'S LOISIRS : UN ÉTÉ ACTIF

L'espace-jeunes a été ouvert six semaines pendant les vacances d'été. Ce sont 105 jeunes qui ont fréquenté les activités proposées dans le cadre de Vac's loisirs pour 650 participations. Sur les 36 animations proposées cet été, 21 étaient complètes. Parmi les moments forts de l'été, nous retiendrons le séjour à Belle-



Ile et Koh Lantah. Cette dernière animation a conduit 24 jeunes à l'aventure dans les Montagnes noires entre Spézet, St Goazec et Roudouallec. Dans un pastiche de l'émission TV, les jeunes ont dû, de façon solidaire, pendant deux jours et une nuit, gagner des épreuves pour acheter de la nourriture, trouver leur lieu de bivouac, gagner le feu et les épreuves de confort. Le deuxième jour restera un moment fort pour tous. L'épreuve à réaliser sur la matinée était la suivante : les jeunes sont partis du camping avec un trombone à papier. Au fil de leur avancée et des rencontres, et jusqu'à rejoindre le lieu de pique-nique, chaque équipe devait échanger ce trombone contre un objet puis échanger ce dernier contre un autre objet et ainsi de suite. Au fil de rencontres insolites, ce troc a permis aux équipes de revenir avec une mâchoire de requins et un service de tasse en porcelaine.

● INAUGURATION DE LA PISTE BMX



Dans le cadre des Fêtes de Plouay et du challenge CIC, la piste de BMX a été inaugurée.

Initié par l'Espace-jeunes et la juniors association Riders

Team, ce projet a pu voir le jour grâce au soutien financier de la Caisse d'Allocations Familiales dans le cadre d'un projet spécial. Près de 80 personnes ont pu découvrir ce jeudi 23 août cette piste de loisirs.

Située sur l'Esplanade des Championnats du Monde et homologuée Loisirs par la FFC, elle est à présent libre d'accès sous condition de porter des protections. L'association Riders Team se réunit régulièrement et met à disposition du matériel dans le cadre d'un partenariat avec le magasin Pro Shop Bike.

Renseignements

auprès de Bryan Quelen : 06.21.99.49.23



● UNE NOUVELLE FRESQUE

La seconde étape de mise en valeur de postes ERDF sur la commune de Plouay a été réalisée. A la suite du poste du hameau des Moulins- rue des Alliés qui a été réalisé à



Pâques, sept jeunes se sont retrouvés au domaine de l'étang dans le cadre des activités Vac's loisirs avec le soutien logistique de l'association La Petite Fabrique d'Inguiniel. Le mercredi 11 juillet, les jeunes ont dessiné sur le poste une imitation de coffre-fort avec engrenages, molettes et...détonateurs ! Cette réalisation a été possible grâce au soutien du Syndicat Départemental d'Energie (SDEM) et à celui d'Electricité Réseau Distribution France (ERDF).

Vous pouvez vous inscrire dès à présent à :

ESPACE-JEUNES - Bécherel

02.97.33.32.53

espace-jeunes-plouay@wanadoo.fr



Scolaire

● EFFECTIFS 2012-2013

Ceux-ci font apparaître une augmentation, témoin de l'essor et du dynamisme de notre commune :

Arc-en-ciel compte 163 élèves, **Manehouarn** 202 soit un total de 365 pour la maternelle et la primaire publiques réunies. L'école du **Sacré-Cœur** compte quant à elle 374 élèves de maternelle et de primaire.

Le collège **Marcel Pagnol** voit ses effectifs monter à 460 élèves et le collège Saint-Ouen en totalise 304.



DE NOUVEAUX CHEFS D'ÉTABLISSEMENT :

Suite au départ en retraite de M. Joël Viot, l'école de **Manehouarn** a accueilli un nouveau directeur, **M. Pierre Crilat**. Celui-ci est dans l'Education Nationale depuis 30 ans ; il a été notamment coordinateur pour les Techniques de l'information et de la communication à l'école (Tice) au lycée français de New York. Il a ensuite assuré la fonction de directeur élémentaire à l'école bilingue Romain-Rolland à Lanester avant de rejoindre, à Plouay, une autre école bilingue.



Pierre Crilat

Suite au départ en retraite de Mme Fabienne Le Ny, une nouvelle principale a été nommée au collège **Marcel Pagnol**. Il s'agit de **Mme Françoise Le Rouzic**. D'abord enseignante, elle a ensuite pris la direction de plusieurs établissements en Normandie puis, revenant à ses origines, en Bretagne, notamment au collège de Rohan qu'elle a quitté pour Plouay.



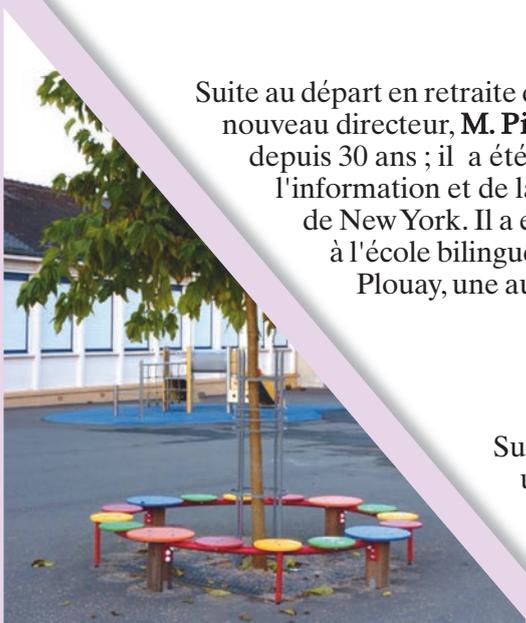
Françoise Le Rouzic

Au regard de la croissance de l'établissement, celui-ci bénéficie désormais d'un poste de principal adjoint sur lequel a été nommée **Mme Anne Le Foll**.



Anne Le Foll

Celle-ci travaille depuis plus de dix ans au sein de l'Education nationale. Elle vient du collège Henri Wallon de Lanester où elle occupait le poste de Conseillère principale d'éducation.



● LES TRAVAUX

A l'école maternelle **Arc-en-ciel**, un nouveau panneau signale l'école. Des sièges ont été installés pour les enfants autour des arbres et ceux-ci ont été protégés par un corset. Pour plus de commodité, le local à vélos a été ouvert sur la cour. Le chantier d'insertion Nature et patrimoine est également intervenu en renfort des services techniques. A la rentrée, Jacques Le Nay, maire, Martine Mahieux, maire adjointe aux affaires scolaires et Jean-Luc Le Gourriérec, responsable des services techniques ont rendu visite aux enseignants pour faire le point sur ces travaux. Le montant total des dépenses effectuées pour les travaux s'élève à 41 357 €, soit 22 702 € pour les travaux et équipements à la maternelle et 18 655 € pour les travaux et équipements à la primaire .



Les aménagements réalisés dans la cour de la maternelle Arc-en-ciel créent un environnement coloré pour les petits.



Patrimoine

De nouvelles portes et un nouvel éclairage pour l'église Saint-Ouen

Les portes de bois de l'église avaient subi les outrages du temps et il était de les remplacer. Cela a été fait courant septembre par l'entreprise

De nouvelles portes d'une essence locale, le châtaigner, ont été installées conformément aux orientations prises par la commune dans le cadre de l'agenda 21. L'éclairage de l'édifice va également faire prochainement l'objet d'une rénovation pour un meilleur éclairage, effectué par LED en grande partie, avec une consommation d'électricité moindre toujours selon les prescriptions de l'Agenda 21. Une étude a par ailleurs été menée par un architecte pour l'entretien de l'ensemble de l'église (toiture, charpente, maçonnerie...) Un programme sur plusieurs années, selon les possibilités budgétaires, sera mis en place.



REPLACEMENT DES PORTES DE L'EGLISE

Tiers	Localité	Objet	Montant
Loy et Cie	Plouay	Remplacement portes	17 916,08 €
Robert JP	Plouay	Peinture portes	2 062,08 €
Total			19 978,16 €



Les édifices culturels sont communaux

Depuis la loi du 13 avril 1908, modifiant la loi du 9 décembre 1905 (loi de séparation de l'église et de l'Etat), l'Etat et les communes sont propriétaires des édifices culturels construits avant 1905 et de la totalité du mobilier qui y était conservé. Les édifices et le mobilier postérieurs à 1905 sont propriétés des associations culturelles protestantes, israélites et musulmanes (loi de 1905) et des associations diocésaines (loi de 1923), sauf dans le cas d'une reconstruction d'un édifice antérieur à 1905. Ainsi les objets mobiliers affectés au culte, mis à disposition directe des fidèles et des ministres du culte font partie du domaine public et sont protégés par les règles de la domanialité publique : inaliénabilité, imprescriptibilité, désaffectation. L'Etat est propriétaire des cathédrales. Les communes sont propriétaires des oratoires, chapelles, églises antérieures à 1905 ainsi que des objets mobiliers qu'ils contiennent.

Création d'un nouvel appartement au presbytère

Suite à la construction de la salle paroissiale réalisée depuis quelques années et à la venue du nouveau vicaire, le Père Eloge (adjoint de M. le Curé Francis Loisel), il a été décidé de réhabiliter une salle située à l'étage du presbytère en appartement ayant accès direct avec l'extérieur.

Ce nouvel appartement d'une superficie de 58,1 m² comprend trois pièces à vivre. Les travaux ont été réalisés du 15/09 au 31/10 2012, coordonnés par le maître d'œuvre CDJ - Ingénierie d'Hennebont-Plouay et les services municipaux.



CREATION D'UN APPARTEMENT AU PRESBYTERE

Tiers	Localité	Objet	Montant
CDJ Ingénierie	Hennebont	Maîtrise d'œuvre	5 905,25 €
Guégan Patrick	Locoal Mendon	Mission SPS	753,48 €
Le Floch Vincent	Plouay	Couverture, ardoises, zinguerie	2 397,87 €
Loy et Cie	Plouay	Menuiseries ext. & int.	6 069,64 €
Nicol père & fils	Queven	Cloisons sèches, isolation	8 000,00 €
Nicol père & fils	Queven	Carrelage, faïences, sols souples	2 101,76 €
Le Mouellic	Meslan	Plomberie, sanitaires, chauffage	5 659,04 €
Truhé Pascal	Plouay	Electricité, téléphone, vmc	6 486,02 €
ERDF	Plouay	Branchement électrique	1 058,46 €
Truhé Pascal	Plouay	Liaison électrique B	522,80 €
Total			38 954,32 €



Des séances contes

Les enfants de la commune bénéficient régulièrement de séances de contes animées par l'association lorientaise **Il était une fois**. Le 14 novembre, Monique Le Berrigaud a proposé des contes de grands-mères sur les sorcières à une vingtaine d'enfants accompagnés de parents ou grands-parents qui n'ont pas manqué d'apprécier, eux aussi, les belles histoires et le talent de la conteuse.



De la lecture pour tous

Une fois par mois, les bébés (0-3 ans), avec leurs parents ou assistantes maternelles, ainsi que les enfants de multi-accueil se retrouvent pour un moment de partage autour d'albums, de comptines et de jeux de doigts. La première partie de l'atelier est consacrée à l'animation collective et est suivie d'une lecture individuelle toujours très appréciée par les petits.

La socialisation de l'enfant et la découverte d'albums dédiés à la petite enfance sont les objectifs principaux de cet atelier. (voir article page suivante)



Veillée de restitution par Lucien Gourong

Grand amateur de charcuterie plouaysienne, Roger Postolic, le héros imaginé par Lucien Gourong a fait une halte à Plouay le dimanche 25 novembre.



Imagination du conteur et réalité des souvenirs collectés lors de l'escale mémoire du 19 février se sont mêlés dans l'histoire de Roger Postolic qui a disparu « corps et âme » avec son camion de vin. Le public a retrouvé toute la verve aux accents locaux du conteur et suivi avec plaisir ses tribulations au pays de Lorient.

Lucien Gourong approche du terme d'un long travail de deux ans ; les derniers collectages ont eu lieu et un spectacle final clôturera cette longue épopée au Pays de Lorient à l'Océanis de Ploemeur le 2 mars.





La lecture pour les tout-petits échange avec l'équipe de la médiathèque

A partir de quel âge peut-on lire des histoires aux tout petits ?

Il n'y a pas de limite d'âge inférieure pour initier un enfant au plaisir de feuilleter un livre. Dès 6 mois on peut développer le goût des livres en proposant à son bébé des livres d'images et en lui racontant des histoires.

Pourquoi commencer si jeune ?

Les enfants à qui l'on a fait la lecture très jeunes ont davantage le réflexe de se tourner vers les livres, et associent la lecture à une activité agréable puisqu'elle est liée dans leur esprit à ces moments d'intimité partagés avec leurs parents.

En quoi ce contact précoce avec les livres est-il important ?

La lecture aux plus petits favorise leur développement. Il n'est évidemment pas question d'apprentissage à cet âge mais cela facilite l'acquisition du langage oral puis, plus tard de la langue écrite. La lecture leur apprend aussi à écouter et selon une étude récente menée par le professeur Barry Zuckerman de la faculté de médecine de Boston, faire la lecture à des enfants développerait leurs facultés intellectuelles. Les enfants à qui on aurait lu beaucoup d'histoires auraient plus de facilités en lecture, un vocabulaire plus riche, mais aussi de meilleures capacités de mémorisation. Cette étude tendrait même à montrer que faire la lecture aux tout-petits améliorerait leurs capacités motrices, en les habituant très jeunes à tenir et à tourner une page.

Cela n'a-t-il pas une influence bénéfique sur leur imagination ?

Bien sûr, la lecture est le meilleur moyen de développer l'imagination, la créativité de l'enfant. Par la lecture, l'enfant se crée ses propres images, celles-ci ne lui sont pas imposées comme dans les dessins animés. Et cela

aide à son développement personnel : ils peuvent aussi transposer dans la réalité les solutions aux problèmes vus dans les histoires.

Je ne suis pas lecteur... mon enfant peut-il l'être ?

Ce sera plus difficile mais pas impossible. Pour transmettre le goût de lire à son enfant, l'idéal est de lui montrer l'exemple, de lui montrer que l'on apprécie soi-même la compagnie des livres, les enfants fonctionnent beaucoup par imitation. Avoir des livres chez soi est donc très important car sinon le livre risque d'être associé à l'école, à la contrainte.

Mais cela peut être coûteux...

Il n'est pas nécessaire d'acheter ces livres, la bibliothèque permet d'abonner une famille entière pour le prix d'un ou deux albums pour enfants ! C'est accessible et cela permet en plus un grand choix puisque nous renouvelons régulièrement nos livres via l'emprunt à la médiathèque départementale.



Y a-t-il des erreurs à éviter en matière de lecture aux enfants ?

Oui, les excès sont à proscrire : les spécialistes s'accordent pour dire que s'il y a une pression trop forte à lire, l'enfant peut faire un rejet. Certains parents, inconsciemment, peuvent donner à leur enfant l'impression qu'ils ne l'aimeront que quand il saura lire... c'est risqué.

Une autre erreur très répandue consiste à arrêter de lire des histoires à l'enfant dès lors qu'il entre au CP et qu'il commence à lire ; or, à cet âge, l'enfant doit faire des efforts pour déchiffrer et ne comprend pas toujours ce qu'il lit. Il faut donc continuer à lui lire et lui expliquer des histoires, ce qui ne l'empêche pas de lire seul parallèlement des livres adaptés à son niveau de lecture. L'essentiel est bien de faire vivre la lecture comme un plaisir.

Culture

Des expositions pour les scolaires

Dans le prolongement de la Journée du patrimoine du 16 septembre, les écoliers et collégiens ont eu la possibilité de voir les expositions **Le loup, retour d'un carnivore** et **Loups d'antan** (sur inscription faite par les enseignants). Cette double exposition, mise à disposition pendant quinze jours, présentait l'avantage d'être accessible et Sylvain Nignol, agent du patrimoine, a servi de guide aux élèves et a répondu aux nombreuses questions. Les plus grands ont pu en outre bénéficier d'un aperçu de l'histoire du domaine de Manehouarn et de la famille de Pluvié. Cette visite « grandeur nature » a suscité un vif intérêt et l'échange a été nourri de nombreuses questions.



Les écoliers de primaire et collégiens ont bénéficié de visites contées par Maïka Galou.



Les bébés lecteurs et les maternelles ont profité des racontes-tapis (Boucle d'or et trois ours et L'ogre Baborco), de livres pup-up et du kamishibai.

Du 13 septembre au 5 octobre, d'autres classes ont bénéficié de l'exposition **Les aventures du Capitaine Morvan**, dans la salle du Vieux Château. 19 groupes sont venus écouter les aventures du petit garçon qui, grâce aux pouvoirs magiques de la sirène, devient capitaine d'un grand navire marchand et qui vit des aventures extraordinaires lors de ses expéditions à travers le monde.

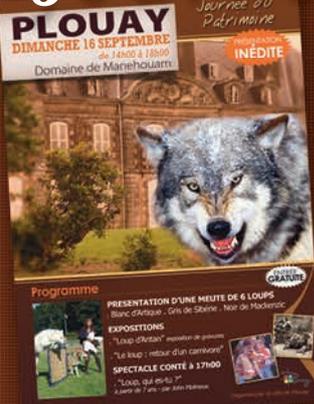
Les 14 tableaux réalisés par Loïc Tréhin, artiste scorvipoïntin, illustrent d'une façon très originale le conte de Lucien Gourong et les magnifiques personnages en relief réalisés en papier froissé, enduit et peint à l'acrylique ont conduit les enfants sur les océans dans les pas du héros.



Agenda culturel 2012-2013

SEANCE DE CONTES Animaux à plumes	Mercredi 6 février 2013	Bibliothèque
EXPOSITION Comment fait-on les livres ?	du 2 au 22 mars 2013	Bibliothèque
SEANCE DE CONTES Poules et renards	Mercredi 3 avril 2013	Bibliothèque
PRINTEMPS DE MANEHOARN thème : Tri, récup et création	Dimanche 14 avril 2013	Domaine de Manehouarn
SALON DES ARTS - 15^{ème} EDITION	du 10 au 24 mai 2013	Salle d'expo. Vieux Chateau
2^{ème} FESTIVAL DES ARTS	Dimanche 26 mai 2013	Domaine de Manehouarn
EN K MUSICAL	Mercredi 19 juin 2013	lieu à définir
JOURNEE DU PATRIMOINE Spectacle de fauconnerie équestre par la Compagnie Hippogriffe	Dimanche 15 septembre 2013	Domaine de Manehouarn

Journée du patrimoine



Un beau succès pour le loup !

Présent dans les mythes de tout l'hémisphère nord et dans la littérature de toutes les époques, cet animal suscite toujours autant d'intérêt... preuve en est le succès de la Journée du patrimoine à l'occasion de laquelle le loup a attiré la foule à Manehouarn.

Pourquoi le loup comme thème de cette journée du patrimoine ?

Cet animal est lié à l'histoire du domaine de Manehouarn et à celle de la famille de Pluvié. En effet, les comtes de Pluvié, étaient lieutenants de louveterie (officiers chargés de la chasse des loups) et entretenaient un vautrait, meute de chasse réputée.

De vrais loups en démonstration ?

La compagnie Aitawack (d'Héric en Loire-Atlantique) a un beau palmarès à son actif : ses loups ont travaillé pour le Grand cirque de Moscou, l'un de ses spectacles a été choisi pour le Noël de l'Elysée... C'est avec sa meute de six loups que la meneuse est venue à Plouay. Ces loups sont nés en captivité (dans des zoos notamment) mais ne peuvent pour autant être considérés comme des loups domestiqués : ils sont sociabilisés parce qu'ils travaillent plusieurs heures par jour avec la meneuse et se prêtent aux démonstrations ainsi qu'aux caresses du public.

Une double exposition dans le château

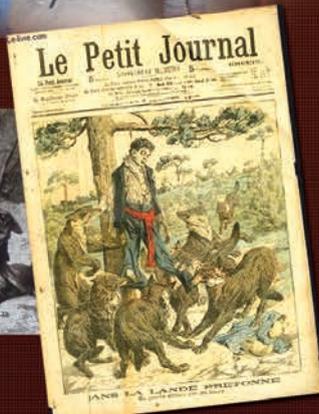
Une première exposition **Le loup, retour d'un carnivore**, était visible dans la salle à manger du château. Celle-ci, illustrée de magnifiques photographies, délivrait l'essentiel à savoir sur cet animal longtemps persécuté, éradiqué du territoire breton avant la fin du XIX^e et de France pour 1939. Après un retour d'Italie en 1992 via Les Alpes, on compte aujourd'hui environ 200 loups en France.

L'exposition **Loups d'antan**, visible dans la bibliothèque, montrait en quelques gravures de la fin du XIX^e et du début du XX^e l'image péjorative véhiculée par les médias de l'époque sur cet animal. Le loup apparaît le plus souvent comme un animal sanguinaire

comme par exemple sur cette une du Petit Journal du 7 janvier 1906 se rapportant à Plouay : Vincent Le Marrec, ouvrier charron, qui s'était pendu de désespoir apparemment parce qu'il était revenu sans travail des Forges d'Inzinac, avait été retrouvé partiellement dévoré... par les loups selon la presse à sensations de l'époque ! mais en 1906 les loups avaient déjà disparu du territoire breton... le corps de Vincent Le Marrec avait donc plus vraisemblablement été dévoré par des chiens errants, des renards, ou des sangliers...

Et bien sûr... des histoires de loups...

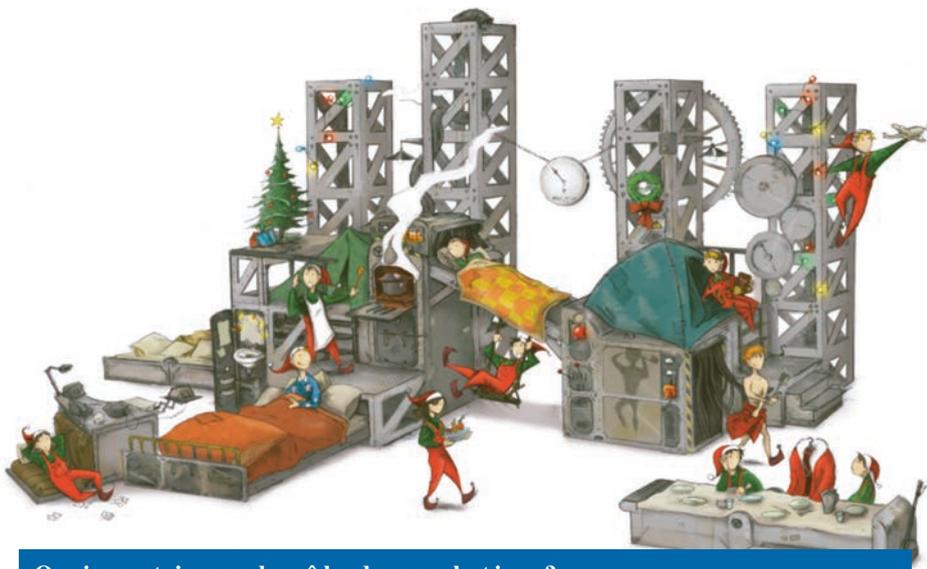
Le loup est passé au tribunal de John Molineux, musicien conteur qui a su captiver petits et grands dans la salle de l'ancien musée. Ce spectacle conté, **Loup, y es-tu ?** est en effet mis en scène comme le jugement du loup et les témoins comparaissent les uns après les autres à la barre... et ce sont autant d'histoires traditionnelles sur le loup émaillées de passages musicaux.



Une troupe théâtrale en création à Plouay en 2013

La Compagnie des enfants perdus, bien connue pour ses spectacles professionnels mettant en scène des enfants, va organiser prochainement des auditions à Plouay pour une nouvelle création !

Si vous aimez le théâtre, ne ratez surtout pas l'opportunité de participer à une expérience exceptionnelle !



Qui veut jouer le rôle de ces lutins ?

de jeunes comédiens sont recherchés ...

La Compagnie des enfants perdus est déjà bien connue des enfants plouaysiens qui ont vu trois de ses pièces (Merlin en 2009 Ces chers enfants perdus dans les neiges éternelles en 2011 - El presidente en 2012). Cette fois, les comédiens seront douze enfants, filles et garçons, de Plouay ayant de 9 à 16 ans (9 ans minimum au 7 novembre 2013). Ces enfants seront recrutés sur dossier et sur audition par Laurent Cottel, auteur et metteur en scène, lui-même.

Ce projet implique un vrai travail de professionnel pour ces enfants comédiens : les répétitions se feront à la fois sur des périodes de vacances scolaires et sur les week-ends de septembre-octobre-novembre 2013. Ce projet nécessite une réelle motivation des futurs comédiens et une disponibilité des parents eux aussi impliqués, en particulier pour les représentations à l'extérieur lors de la tournée du spectacle en 2014.



C'est un spectacle merveilleux qui repart à l'aventure : Joyeux Noël en grève ! Forte de 10 000 spectateurs à sa création, cette pièce de théâtre de Laurent Cottel est restée dans les mémoires. Et pour cause, c'est devant des salles combles qu'une troupe enfants comédiens avait remarquablement interprété ce conte des temps modernes. Reportages télé, articles dans la presse nationale et même internationale... la qualité du spectacle était unanimement saluée à sa création en 2000. Le service culture de la ville de Plouay en collaboration avec le service jeunesse a décidé d'offrir à Laurent Cottel l'opportunité de recréer cette pièce et aux enfants de Plouay celle de participer à un projet théâtral professionnel. La participation à ce projet est entièrement gratuite.

Les dates clefs du projet

- **20 DECEMBRE - 20 FEVRIER :**
retrait des dossiers d'inscription à la médiathèque auprès de Sylvain Nignol ou téléchargeable sur le site www.compagnielesenfantsperdus.fr
- **27 FÉVRIER :**
Dernier délai de dépôt des dossiers complétés à la médiathèque ou par courrier à : **Cie Les Enfants Perdus / Auditions** - 21, avenue de Falkenstein 61170 Le Mêle sur Sarthe
- **16 - 17 MARS ET 20-24 MARS :**
Auditions à l'Espace-jeunes
- **11 - 12 MAI :**
Début du travail de répétition à Manehouarn
- **QUINZE JOURS DÉBUT JUILLET / QUINZE JOURS FIN AOUT :**
Stages / répétitions à Manehouarn
- **WEEK-END SEPTEMBRE-OCTOBRE NOVEMBRE :**
Répétitions
- **FIN NOVEMBRE :**
Premières représentations à Plouay

Renseignements :

www.compagnielesenfantsperdus.fr
ou au 02 50 24 06 99

Le Chantier Nature et Patrimoine de Manehouarn

Créé au milieu des années 1990 à l'initiative du Conseil Général du Morbihan et de la commune de Plouay, le Chantier Nature et Patrimoine de Manehouarn s'inscrit dans le cadre des différentes lois relatives à la lutte contre les exclusions et à l'aide à l'insertion professionnelle des personnes sans-emploi de longue durée. Ce dispositif fonctionne en cohérence avec les politiques de l'Etat (Pôle emploi, les missions locales...) et du Conseil Général du Morbihan, avec le soutien de l'Union Européenne (Fond Social Européen) qui le soutient financièrement.



Le Chantier Nature et Patrimoine de Manehouarn présente un intérêt individuel pour chaque participant mais aussi un intérêt d'utilité publique par les activités qu'il exerce. En effet, le chantier assure l'entretien de manière permanente dans le parc de Manehouarn dans lequel il crée de nouvelles réalisations (passerelle, haie en osier). Il entretient du petit patrimoine bâti de la commune, des chemins de randonnée, des berges de rivières ou d'étangs.

Le Chantier Nature et Patrimoine a une capacité de 10 places réservées à des personnes qui rencontrent des difficultés sociales et professionnelles d'accès à l'emploi. Ces personnes sont embauchées à durée déterminée pour une période de 6 mois. Elles signent un contrat de travail intitulé « Contrat d'Accompagnement dans l'Emploi - Contrat Unique d'Insertion » (CAE-CUI) et effectuent 26 heures de travail hebdomadaire, le reste du temps (mercredi et vendredi après-midi) étant consacré aux différentes démarches d'accompagnement. Les personnes souscrivant à ce contrat ont un projet professionnel et bénéficient d'un accompagnement social et professionnel tout en leur permettant de:

- retrouver une dynamique et un rythme de travail,
- acquérir des capacités d'adaptation dans différentes situations de travail,
- valoriser leurs compétences,
- être mis en relation avec des employeurs potentiels,
- évaluer les besoins en formation,
- rédiger leur CV et lettres de candidatures...

LES CHANTIERS D'INSERTION ONT POUR MISSION :

- *D'assurer l'accueil, l'embauche et la mise au travail sur des actions collectives des personnes sans emploi rencontrant des difficultés sociales et professionnelles particulières,*
- *D'organiser le suivi, l'accompagnement, l'encadrement technique et la formation de leurs salariés en vue de faciliter leur insertion sociale et rechercher les conditions d'une insertion professionnelle durable.*

*Art. L5132-1 à L5132-4 et L5132-15 à L5132-17 du code du travail.**

Si le **Chantier Nature et Patrimoine de Manehouarn** est un dispositif qui vous intéresse et que vous avez un projet professionnel, vous pouvez proposer votre candidature. Pour cela rapprochez-vous de votre conseiller pôle emploi ou du travailleur social qui vous suit dans le cadre du RSA (assistante sociale, chargé d'insertion professionnelle...) qui vous informera sur votre éligibilité au dispositif. Alors la mairie de Plouay vous proposera une visite du chantier et étudiera votre candidature par l'examen de votre CV et par un entretien d'embauche.



Histoire locale

Février 1943 : un Wellington n° BK 16 s'écrase sur Plouay

Du 6 au 10 octobre dernier, la ville de Plouay a reçu une délégation d'anglais de sa ville jumelle de Pershore. Les participants anglais à ce séjour avaient émis le souhait d'organiser une cérémonie en l'honneur des pilotes anglais décédés à Plouay pendant la dernière guerre, mettant ainsi en lumière un événement ayant marqué l'histoire locale et méconnu de beaucoup. Ces pilotes ont trouvé la mort au 2, rue de Poul-Fetan, dans la propriété de la famille Le Floch / Nédellec où leur avion de la Royal Air Force s'est écrasé dans la nuit du 13 au 14 février 1943.

« Durant la Seconde Guerre Mondiale, dans la nuit du 13 au 14 février 1943, les troupes anglaises décident d'attaquer Lorient afin de détruire les bases allemandes. Le Wellington n°BK16 de l'escadron n° 115 s'envole de la base RAF d'East Wretham. A son bord, a pris place un équipage de 5 hommes : le sergent pilote MTG RAIT, l'officier pilote navigateur DJ ROSE, le sergent opérateur radio/mitrailleur LT HOOPER, les sergents bombardiers W CURRIE et S GRAY.

L'opération se déroule en 2 phases: la première se déroule entre 20h30 et 20h56 sur les zones est et ouest de



Keroman. L'attaque a lieu dans de bonnes conditions météorologiques et sous un beau clair de lune. Le Wellington n°BK16 en fait partie. La seconde phase se déroule entre 20h44 et 21h57. Le Wellington BK16, à peine arrivé sur zone, est touché par la DCA fixée près du Pont Saint-Cristophe et décide de faire demi tour. Le pilote tente de maîtriser l'avion en feu, survole le bourg de Plouay, mais finit malheureusement par s'écraser sur la dernière maison située rue Poul Fétan à la sortie de Plouay.

Ce crash, a fait quatre morts et un blessé tout de suite fait prisonnier. Deux civils occupant la maison trouvent aussi la mort (un jeune homme de 20 ans ainsi qu'une personne



âgée). Seuls le propriétaire de la maison Pierre Le Floch, 25 ans, et sa mère Madame Marie Le Floch (respectivement père et grand-mère de Madame Marie-Pierre Nédellec, l'actuelle propriétaire) présents dans la maison sortent indemnes. Une famille de réfugiés lorientais dont Madame Georgette Le Floch (épouse de l'ancien maire

Antoine Le Floch), qui habitait également la maison était, par chance, absente ce soir-là. Sur les 466 avions partis pour cette opération, huit ne reviendront pas (trois Wellington, un Stirling, un Halifax) pour la première phase, deux Lancaster et un Halifax pour la seconde).

Un monument à la mémoire des aviateurs a été érigé à l'endroit du crash : il s'agit d'une stèle composée de trois pierres provenant de la Maison du Parlement de Londres. Les tombes des 4 militaires décédés sont quant à elles visibles au cimetière de Guidel. »

Il est à noter qu'au cours de la 2nde Guerre mondiale, un autre avion s'est écrasé sur Plouay, à Questenen plaine.

Nous remercions Mme Marie-Pierre Nédellec pour le prêt des photos de l'époque qui figurent sur cette page et son fils Philippe : le texte ci-dessus est extrait de son discours pour la cérémonie du 7 octobre.



● Le dimanche 7 octobre, une cérémonie empreinte de solennité a réuni les membres du Comité de jumelage de Plouay, MM Le Nay et Tucker, maires de Plouay et de Pershore ainsi que la nièce du pilote, Madame Kate Bassett dont la famille a gardé des liens permanents avec la famille Le Floch-Le Nédellec depuis plus d'un demi siècle.



Langue Bretonne

Géographie et Toponymie à Plouay

KERVREHAN : On le trouve en Languidic et en Plouay. Il s'agit d'un nom formé sur le gallois brych, « hauteur ». On aurait donc « le village sur la hauteur », ce que confirme la toponymie (cent mètres de dénivellé) entre le Lojo et Kervrehan. Sachons encore que Brehan peut être aussi hagionyme, soit un nom de saint comme à Languidic : Lann-vrehan, ainsi qu'à Baud (lann, lieu sacré, est généralement suivi d'un nom de saint).

LANN PAYOT : Pas de trace écrite à ce sujet. Le terme qui s'en approche le plus est peilhet, « pelé », qu'on trouve en kerampuillet à Ergué-Cabéric (29). On peut y voir aussi une plante proche de la menthe : ainsi Rozampouillot en Meslan. Conjonctures...

LE LEZOT : Composé de les, « lisière, orée » et de vod, « buisson ». C'était écrit Lesvot en 1503 ; le v est tombé mais le o long de bod aujourd'hui, bot autrefois, est resté en langue parlée : on ne prononce pas (lezot) « lezotte »... Donc, c'est la « lisière du buisson ».

MANE COSTY : Costy s'écrivait aujourd'hui Koz(h)Ti, soit « la vieille maison ». On a donc ici : la colline de la vieille maison.

MANE FROMENT : Les anciennes cartes IGN notent fromen et les bretonnants prononcent forman. Fro meur, qui signifiait autrefois « ruisseau rapide », pourrait être une traduction ; ça descend dur sur Kerdreho, et puis on trouve Gouezformant à Langoëlan en 1431.

MANETANET : Tanet est le participe passé du verbe tanin, allumer un feu. Donc tanet c'est « ardent » en breton.

MELIANIC : Ce nom est à rapprocher probablement de Veillaneg en 29, ou de Mellionec en Laniscat, qui signifie « lieu abondant en violettes ». Le long du Scorff, on a tendance à rendre par a le son [o] (beleion, prêtres, melchan pour melchon, trêfle...).

KERLIDEC : Le village des rites.

COLIDOUE : Le coudrier (c'est le noisetier) du lavoir.

Douaroniezh ha Lec' Hanvadur Ploue



KERVREHAN : 'vez kavet ba' Langidig ha ba' Ploue. Donet a ra an anv-mañ ag ar c'hembraeg brych, uhelder. Neuze hon behe amañ "kêr ar an uhel" ('pezh 'vez diskoeit get ar c'hartennoù IGN : 100m. a sav-disav eh eus etre al Lôjo ha Kervrehan). Ret eo gouiet e c'hell Kervrehan bout anv ur zant èl ba' Lann-Vrehan Langidig pe Baod (lann, lec'h sakr, 'vez lies anv ur zant d'e heul).

LANN PAYOT : Tra 'bet skrivet ; ar ger tostañ a chom "peilhet" kavet e Kerampuillet An Erge Vras (29)

LEZOT : Savet a-ziar "lez", lisière, orée, ha "bod", buisson. Skrivet 'veze "lesvot" e 1503 ; lonket ar v, mes chomet eo an o hir e beg an dud : tud ar c'hornad ne lâront ket "Lezotte". Neuzen : "lez ar bod" amañ.

MANEZ COSTY : Hiriv e vehe skrivet "koz h ti", da lâret eo an ti kozh. Neuzen hon beus : manez an ti kozh.

MANEZ FROMENT : "fromen" 'vez kavet ba' kartennoù kozh IGN, ha "forman" 'vez klevet e beg ar vrezhonegerion. Marse 'vehe an tu da gompren get "fromeur" a sinifie gwezh' rall gwazh a-herr : ur pezh a zevalenn zo amañ betek Kerdreho. Un dra oc'hpenn ; kavet 'vez skrivet "Gouezformant" ba' Laoulann ba'r blez 1431.

MANETANET : Anv-gwann ar verb "taniñ" a gavomp amañ. Manez "ardent" ? èl ar "bod intanet" ba'r Bibl ? èl un den intanet ? kae da gompenn ! Mar gell unan bennak sikour...

MELIANIC : Da dostaat mor'hat doc'h Veillaneg (29), pe doc'h Mellionec e Laniscad. Ar ster : un tachad lan a velian pe a velion. A-hed ar Skorv, 'vez tuet an den da lâret "a" ba lec'h "o" (beleian evit beleion, melchan evit melchon...)

KERLIDEC : a c'hellehe bout kêr al lidoù, kristen pe pas, (le village des rites). Mar eh eus tud a ouia hirroc'h, lârit deomp.

COLIDOUE : Dre forzh soñjal, e savan ul lakadenn : « doue » a c'hell bout aoglenn (lavoir), ust'él tal ar mor. Ha « coli » a c'hell dont a « kollenn », coudrier e galleg. Colidoue 'vehe neuzen « le coudrier du lavoir ». Brav ? Sur. Gwir ? N'eo ket sur ! Mes chom a ra un arguzenn : kavet 'vez « Mezergollen » ba' Seglian (les champs autour du coudrier) ha Colmentec ba' Ploue.



Agenda 21

Ateliers Eau et Energie / Impact et pollution

NETTOYAGE DES ABORDS DU RUISSEAU DE KERANDOR

Le samedi 27 octobre, les membres des ateliers Eau et Energie et Impact et Pollution se sont unis pour un nettoyage des abords du ruisseau de Kerandor. Le but de cette opération était de compléter l'action de l'association Les Amis de la Rivière par un ramassage des déchets souillant les lieux. Huit personnes ont consacré la matinée à cette collecte qui s'est faite depuis Kerandor jusqu'à la Grotte des deux côtés du ruisseau, dont les abords avaient fait l'objet de deux chantiers d'entretien récents. Les participants ont noté une présence plus importante de déchets à proximité des voies routières... Une prochaine matinée permettra de renouveler l'action en amont du ruisseau.



Ensemble, protégeons notre environnement !

LAVAGE SAUVAGE DES VOITURES

Outre les nombreux déchets de tous ordres qui polluent nos ruisseaux et nos rivières, nos cours d'eau subissent aussi l'indélicatesse de ceux qui y lavent leurs voitures. Des aires de lavage sauvages sont repérées sur notre commune même en pleine agglomération : au domaine de l'étang, rue Poul Fetan, rue de l'oratoire, rue Saint-Sauveur et près de la grotte.

Deux stations de lavage sont installées sur notre commune : l'une à Restavy, l'autre rue Hélène Le Chaton. Ces stations sont aux normes c'est-à-dire équipées d'un bac de décantation pour récupérer les hydrocarbures présents sur les carrosseries et donc dans les eaux de lavage. Ces hydrocarbures sont ensuite collectés par des spécialistes et acheminés vers un centre de traitement.



Désormais, les consommations d'eau sont affichées au gymnase et l'éclairage de celui-ci est équipé d'un détecteur de présence. **Ensemble, ménéons nos ressources !**

L'atelier Impact et pollution a entamé une réflexion sur la pollution automobile. La voiture règne en maître sur nos déplacements mais les prix des carburants et les préoccupations environnementales nous obligent à repenser nos habitudes.

De quels moyens disposons-nous en la matière?

Outre le moyen le plus naturel qui nous ait été donné, nos jambes, il existe des possibilités pour limiter l'impact écologique de nos déplacements en particulier le covoiturage.

Trois aires sont utilisées sur notre commune : Manerio, Restavy et Malachappe (celle de Pontulair à Berné est aussi toute proche). Elles sont de plus en plus fréquentées et témoignent de l'intérêt porté à ce mode de partage.

Une nouvelle aire sera mise à disposition des usagers dans le cadre des travaux de rénovation de l'entrée de Plouay. L'emprise de ces travaux va en effet jusqu'à Kerfetan où une aire de covoiturage sera implantée.

Il est à noter que certains parkings de centre-ville, notamment à proximité immédiate des écoles, sont utilisés par certains comme aire de covoiturage : ces véhicules occupent une place de stationnement à la journée, empêchant le parking de remplir sa fonction première et la rotation des stationnements pour les usagers des installations proches.



Breizh Bocage

UNE ACTION COLLECTIVE POUR LA CONSTRUCTION DE NOUVEAU BOCAGE BRETON

Pour la restauration de la qualité de l'eau, le Syndicat du Bassin du Scorff a engagé le dispositif « Breizh Bocage » sur une partie du territoire SAGE Scorff.



Ce programme a pour objectifs :

- la création et la reconstitution du maillage bocager (haies, talus) dans le cadre d'opérations collectives, afin de réduire les transferts de polluants d'origine agricole vers les eaux superficielles,
- et dans des intérêts « secondaires », la préservation de la biodiversité, la restauration des paysages, la fourniture de biomasse,...

Sur le territoire du SAGE Scorff, 17 des 31 communes sont éligibles au programme, avec par ordre de priorité décroissant :

- **Zone 1** : Caudan, Gestel, Cléguer, Inguiniel, Quéven,
- **Zone 2** : Pont-Scorff, Mellionec, Arzano, Plouay, Ploemeur,
- **Zone 3** : Bubry, Larmor-Plage, Guilligomarc'h, Rédéné, Calan, Lorient, Lanester.

Sur les zones 1 et 2 deux tranches de travaux ont déjà été réalisées : 34 kms de haies et 3.5 hectares de bosquets sont plantés en en cours de plantation.

Une dernière tranche de plantations est prévue pour l'automne /hiver 2013. Afin de préparer au mieux celle-ci, toute personne ayant un projet de plantation (plus de 50 m de haie bocagère) peut contacter le Syndicat du Scorff avant la fin avril 2013 pour participer à l'opération.

Attention, les travaux de création et/ou d'amélioration du bocage doivent être impérativement réalisés sur une parcelle agricole ou attenante à un terrain agricole. Ce programme est financé à 100 % grâce au concours financier du FEADER, du Conseil Général du Morbihan, du Conseil Régional de Bretagne et du Syndicat du bassin du Scorff.

Pour toutes informations, veuillez prendre contact par e-mail à l'adresse suivante : gwenael.leguisquet@orange.fr, par téléphone au 02 97 32 50 34 ou à l'adresse suivante : **Syndicat du Bassin du Scorff, 2 rue du Palud – BP 28, 56620 Cleguer.**

Expressions

Expression "Plouay Ensemble"

Vous êtes nombreux à être venus en mairie en cette fin d'année pour consulter les travaux du Plan Local d'Urbanisme (PLU) et pour donner votre avis dans le cadre de l'enquête publique à ce sujet. Ce moment de concertation et de discussion est très important à nos yeux. La fréquentation mesurée lors des permanences indique que les habitants s'intéressent au devenir de la commune.

Le travail sur le PLU a mobilisé les élus de la majorité depuis de nombreuses années. Etudes et commissions, réunions techniques et réunions publiques se sont succédées. L'objectif des élus de la majorité est de permettre à la commune de se développer de façon harmonieuse tout en respectant les très nombreuses contraintes que nous impose la loi.

Parlons des projets de notre équipe.

La désertification médicale, c'est à dire le manque de médecins, inquiète les habitants. Dernièrement une réunion concernant la création d'une maison de santé, a eu lieu. **Nous souhaitons, en accord avec les professionnels, qu'une telle structure soit construite sur notre commune, pour rendre le meilleur service aux plouaysiens. L'équipe de Plouay Ensemble a déjà anticipé cette problématique** en inscrivant au débat d'orientation budgétaire la volonté de construire une maison de santé.

Nous ne manquons pas d'idées concernant les équipements. Nous voulons créer une nouvelle salle de sport aux abords de la salle des fêtes. Nous désirons aussi doter la commune d'une salle culturelle. Des études vont être lancées en ce sens. S'agissant des dossiers de la communauté de communes, nos représentants ont demandé en commission à ce que la déchèterie soit agrandie et que les horaires d'ouvertures soient élargis. Les vice-présidents en charge de ce dossier nous ont entendus, des travaux devraient être programmés en 2013.

Le préfet du Morbihan va regrouper notre communauté de communes avec celle de Lorient agglomération. Suite à la récente polémique sur la Contribution foncière des entreprises (CFE) à Lorient agglomération, notre maire, Jacques Le Nay, a écrit au président de l'agglomération afin que nos entreprises ne soient pas pénalisées.

Tous ces projets demandent bien sûr des financements importants. Une des principales sources de financement de la commune est la dotation que nous verse l'Etat. Cela représente près de 29 % de nos recettes, juste après les impôts que la commune perçoit. **Vous le savez nous ne voulons pas augmenter les impôts** (11ème année consécutive sans augmentation du taux des impôts communaux) **contrairement aux souhaits de notre opposition.**

Or, Le gouvernement a choisi de geler la dotation pour les communes en 2013 et de les baisser en 2014 et 2015. Nous percevons donc moins en 2014 et 2015 que cette année. **Fort heureusement notre budget est sain et grâce à une bonne maîtrise de nos dépenses nous pouvons aborder l'avenir sereinement.** Nous devons toutefois être vigilants car **nous voulons continuer à vous apporter un service et des équipements de qualité.**

Nous serons en effet obligés d'être vigilants comme par exemple sur la question éducative. Dans la réforme annoncée par le ministre Vincent Peillon, il s'agit de remédier à l'échec scolaire et de repenser les rythmes scolaires. Très bien. Mais Les communes auront un rôle à jouer, le personnel communal devra effectuer plus d'heures de travail, cela se traduira inévitablement par une hausse des dépenses de la commune. L'Etat doit bien sûr fixer les nouvelles règles, mais il faudra que les collectivités puissent obtenir les moyens suffisants pour assurer leurs nouvelles missions sans mettre en difficulté leur budget, ou les obliger à effectuer des coupes dans certains domaines.

Nous vous souhaitons de très bonnes fêtes de fin d'année et une heureuse année 2013.

Les élus de Plouay Ensemble

Expression "Plouay pour tous"

Après avoir vécu les changements politiques nationaux et locaux que l'on sait, un premier point s'impose. Le gouvernement de Jean-Marc Ayrault et l'Assemblée nationale sont au travail. Ils avancent. Nous aimerions bien sûr que le changement aille plus vite et plus fort. Nous ne nous intéressons pas aux couacs de communication mais aux décisions et lois adoptées car c'est là que réside notre attente. Nous savons qu'il faudra consentir des efforts. Pour autant, ceux qui ont la ceinture déjà serrée au maximum ne doivent pas être mis à contribution.

Quant à la concurrence mondiale libre et non faussée votée ou décidée dans chaque pays (votée en France en 1995), nous nous y opposons. C'est un marché de dupes où le moins-disant social et fiscal l'emporte avec la casse des emplois qui suit. Il nous reste toutefois un pouvoir individuel. Chacun de nous, selon son budget, peut choisir d'acheter plus français. Le ministre Montebourg l'a dit en marinière. La photo amuse mais le message est clair. Cela change de l'attitude de réseaux de droite qui avaient invité à acheter étranger après l'élection de François Mitterrand en 1981.

Les jardins familiaux. Nous avons traité ce sujet dans le Pince sans Rire 2. Dans le 4, nous invitons les Plouaysiens intéressés à se faire connaître. Le bulletin municipal de juin 2012 page 22 interrogeait « Jardins familiaux, est-ce une bonne idée ? ». A ce jour, aucune réponse n'est arrivée en mairie.

Agenda 21. Le bulletin municipal donne un aperçu de l'avancement de la réflexion et des actions mises en œuvre. Tout cela est positif. Pour une bonne démarche participative et donc mobilisatrice, il sera utile de réunir l'ensemble des Plouaysiens inscrits aux différents ateliers afin de permettre à chacun une vision transversale, sorte de bilan d'étape et de projection, voire de réajustement.

Conseil municipal du 12 juillet. Cantine scolaire, la prise en compte du quotient familial n'est pas le souhait du maire mais nous pensons que c'est le souhait des familles modestes.

Ondes électromagnétiques, nous étions déjà intervenus au conseil en 2008 et dans le Pince sans Rire 1. Aussi la mairie a-t-elle fait procéder à des mesures dans le lotissement du Haras situé près de l'antenne du Lézet. Résultat, il n'y aurait pas de danger selon l'étude disponible en mairie. La Majorité municipale accepte l'installation de nouveaux émetteurs sur ce pylône qui domine Plouay. A Plouay pour Tous, nous refusons le développement incontrôlé d'installations nouvelles.

Conseil municipal du 24 septembre. Etude du rapport 2011 de la Communauté de Communes sur le service d'élimination des déchets. Les tonnages déposés en déchetterie augmentent et donc la valorisation. Nous souhaitons l'étude d'un agrandissement de la déchetterie afin de sécuriser la circulation mais aussi permettre l'entreposage d'objets encore utiles. Les propositions des employés de la déchetterie seront très utiles à entendre. La décision appartient au Conseil de Communauté.

Visite du préfet et du sous-préfet le 23 octobre. L'entrée dans Lorient Agglo en 2014 est souhaitée par tous les élus de Plouay. A ce jour, le préfet n'a pris qu'un arrêté de délimitation géographique car le reste « du mariage » relève des discussions entre les représentants de la Communauté de Communes et ceux de l'actuel Cap Lorient. « Il faut raisonner en positif. » conseille le préfet.

Plouay pour Tous vous souhaite une bonne et heureuse année 2013.

Les élus de Plouay pour Tous

Joël VIOT, Gérard LUCAS, Pauline LE PARC, Yves LE FLEM
Courriel : plouaypourtous@yahoo.fr
blog : plouaypourtous.over-blog.com

Etat-Civil

DU 01 JUIN AU 30 NOVEMBRE 2012

Naissances

JUIN

02-06-2012 : Sophia, Jeanne, Laureline LEBRUN
17-06-2012 : Nathann, Romuald, Jacques LE SCIELLOUR
26-06-2012 : Lény, Alexandre THOMAS
28-06-2012 : Ange RIO DHARRÉVILLE

JUILLET

01-07-2012 : Albane, Marilou, Emmanuelle LOY
26-07-2012 : Lou-Anne, Marie LEGUEULT
28.07.2012 : Anton, René, Sylvain DURIEUX

AOUT

02-08-2012 : Lola, Noémie, Jennifer PICARDA
04-08-2012 : Arthur, Laurent, Serge FRANÇOIS
05-08-2012 : Léana SAMPAIO
18-08-2012 : Adam, Joseph, Noël COSTANZA
27-08-2012 : Mathis, Yan LE BAIL

SEPTEMBRE

02-09-2012 : Malo DEMAREST
03-09-2012 : Titouan BOURGUES
04-09-2012 : Tilio ROBERT
22-09-2012 : Luka, Léon LE BADÉZET

NOVEMBRE

06-11-2012 : Liam, Louis, Xavier GAUTHIER SABOURIN
18-11-2012 : Maëlie, Martine JOUAN GUILLEMOT
18.11.2012 : Noéline, Andrée JOUAN GUILLEMOT
23.11.2012 : Juliette, Béatrice, Chantal JAMBOU

Mariages

JUIN

30-06-2012 : Yann LE GOC
et Floriane, Jocelyne, Anne LE COURIAUT

JUILLET

21-07-2012 : Mickaël, Jean, François HOREL
et Aurélie, Marie-Antoinette, Huguette MASSON
21-07-2012 : Michel, André COLOMBIN
et Sandra, Raymonde, Pauline BOMBOLO
21-07-2012 : Philippe, Aristide, Léon LAGARDE
et Sylvie, Jacqueline HELLO
28-07-2012 : Julien, Arnaud, Thomas HUBERSON
et Gaëtane, Marie, Hélène de BRONAC de
BOUGAINVILLE
28-07-2012 : Jérôme DUCLUZEAU
et Linda, Karine, Sandrine DRUGY
28-07-2012 : Samuel, Marcel, Gaston PIRIOU
et Marie-Eve, Aurélie, Patricia DAPSENS

AOUT

04-08-2012 : Julien, Bernard THIERY
et Laura, Lysiane, Thérèse PRADO
04-08-2012 : Jacques, Marie, Joseph LE DIODIC
et Sylvie, Maryvonne LE PEZENNEC

Mariages

SEPTEMBRE

01-09-2012 : David TANGUY et Anne-Charlotte LE BERRE
01-09-2012 : Nicolas, Michel, Jérôme HOCTOR
et Cindy, Sylviane, Marie KERZERHO

OCTOBRE

06-10-2012 : Stéphane, Marie, Laurent LE GAL
et Sabrina MONTEREAU
06-10-2012 : Yves, Prosper, Marie LE QUINTREC
et Lucille BOCAGE

Décès

JUIN

02.06.2012 : Fumiko IWAMOTO, épouse PÉRONNO, 67 ans
05.06.2012 : Joseph LE BOURLOUT, 90 ans
09.06.2012 : Madeleine, Marie GOURIN, veuve LE PEN, 82 ans
27.06.2012 : Henriette, Jeanne, Louise PENVERN,
veuve LE BOUAR, 91 ans
29.06.2012 : Joseph, Amédée JAFFRÉ, 71 ans

JUILLET

09-07-2012 : Simone, Marie, Josèphe, Ernestine LE LESLÉ,
veuve PAVIC, 79 ans
13-07-2012 : Louis, François, Marie JAFFRÉ, 86 ans

AOUT

05-08-2012 : Rosalie, Françoise FRABOULET,
veuve MIOTES, 93 ans
17-08-2012 : Joseph, Marcel TANGUY, 78 ans

SEPTEMBRE

03-09-2012 : Lucien, Pascal, Julien MADEC, 81 ans
15-09-2012 : Jeanne, Marie, Thérèse LE GOURLAY,
épouse ROBIC, 77 ans
30-09-2012 : Marie, Joseph ROBIC, veuve LE DILLAU, 88 ans

OCTOBRE

04-10-2012 : Louise, Marie, Yvonne LE GAL,
veuve TANGUY, 91 ans
06-10-2012 : Théophile, Yves, Marie HAMONOU, 88 ans
17-10-2012 : Simonne, Marie LE GUILLERM,
épouse GUINER, 79 ans
25-10-2012 : Joël, Joseph KERIJAOUEN, 74 ans

NOVEMBRE

06-11-2012 : Dominique, Félix ANDRÉ, 42 ans
07-11-2012 : Jean, Louis, Marie EVENOT, 84 ans
09-11-2012 : Marie-Yvonne JAN, veuve LEVOUÉDEC, 96 ans
12-11-2012 : Julie LE BER, veuve GUÉGUEN, 90 ans
19-11-2012 : Antoinette, Emma COVELLO,
veuve ALEXANDRE, 85 ans
29-11-2012 : Jeanne, Louise NESTOUR,
veuve LE GALLOUDEC, 88 ans

MEILLEURS VOEUX 2013

